



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX DES JOURNALISTES

de la PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE

- **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le 1er Janvier 2025 et le 31 décembre 2025, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 31 janvier 2026.
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

- **LE REPORTAGE**

- Le reportage print présenté peut être un article court ou édito, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter **sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document. Un lien vers le site du média est accepté mais avec un accès gratuit impérativement.**

ATTENTION :

Les candidats peuvent présenter deux sujets maximum dans deux catégories différentes.

- **DOTATION**

La dotation maximum d'une valeur de 4500€ sera attribuée sous la forme d'un "Grand Prix" et éventuellement d'un "Prix spécial" et/ou d'un prix "Coup de coeur".

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com